Procès-Verbal
Conseil Municipal du 27 septembre 2021

Rappel de l'ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du conseil du 24 juin 2021
3. Confirmation ou infirmation des adjoints élus le 25/05/2020
4. Election des nouveaux adjoints
5. Agrandissement de la crèche
6. Modalités de négociation du prêt in fine souscrit pour la Rue du Canet
7. Modification de la garantie d'emprunt pour les logements sociaux de « Un toit pour Tous »
8. Groupement d'achat fournitures administratives
9. Groupement d'achat fourrière automobile
10. Questions diverses

Présents **:**

- M le Maire, Pierre GRISELIN,
- M Laurent TRONNET, 1er adjoint
- Mme Ludivine FABRE, 2nde adjointe
- M David JEANJEAN, 3ème adjoint
- Mme Danièle LACAZE, 4ème adjointe
- Mme Élisabeth FERNANDEZ, conseillère
- Mme Thérèse RIBENNES, conseillère
- Mme Lydie SCHENCK, conseillère
- Mme Géraldine THOMAS, conseillère
- M Valéry BEAUVILLAIN, conseiller
- M Gwenaël BRUGNANS, conseiller
- M Emmanuel DEMONCHY, conseiller
- M Camille NOURRIT, conseiller

Absents excusés : 0
Absents non excusés : 0

1. Désignation d'un secrétaire de séance :

M. David JEANJEAN se propose d'être le secrétaire de séance. M.le Maire et l'ensemble du conseil l'approuvent.

Début de séance à 19h08

2. Approbation du compte rendu du conseil du 24 juin 2021 :

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil d'approuver le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 juin 2021.

Le compte-rendu de la séance du 24 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

3. Confirmation ou infirmation des adjoints élus le 25/05/2020 :

Faisant suite à la réception d'une lettre de M. le Préfet le 23 juin 2021 qui stipule que le vote des élections des adjoints effectué d'une manière directe le 24 juin 2021 suite à la mise en place d'une nouvelle gouvernance n'est pas conforme, car le conseil aurait du, dans un premier temps, se prononcer sur le maintien des adjoints suite au retrait des délégations du 31 mars 2021 (arrêté du Maire)
M le Maire propose au Conseil de se prononcer sur le maintien ou pas des adjoints en place et demande de voter sur la NON confirmation du maintien.

- ⇨ Votes contre : 0
- ⇨ Abstention 0
- ⇨ Votes pour : 13

Cette délibération est adoptée. Aucun adjoint n'est maintenu

4. Election des nouveaux adjoints :

M le Maire évoque la possibilité de voter à bulletin secret mais propose de voter à main levée si l'ensemble du conseil est pour. L'ensemble du Conseil étant pour, le vote se fera à main levée pour les 4 adjoints et dans l'ordre du tableau.

Election du 1er adjoint :

1 Candidat : Mme Ludivine Fabre

- ⇨ Votes contre : 0
- ⇨ Abstention 0
- ⇨ Votes pour : 13

Mme Ludivine Fabre est élue 1ère adjointe à l'unanimité

Election du 2ème adjoint :

1 Candidat : M. David JEANJEAN

- ⇨ Votes contre : 0
- ⇨ Abstention 0
- ⇨ Votes pour : 13

M David JEANJEAN est élue 2ème adjoint à l'unanimité

Election du 3ème adjoint :

1 Candidat : Mme Danielle Lacaze

- ⇨ Votes contre : 0
- ⇨ Abstention 0
- ⇨ Votes pour : 13

Mme Danielle Lacaze est élue 3ème adjoint à l'unanimité

Election du 4ème adjoint :

2 Candidats : M. Laurent Tronnet et M. Emmanuel Demonchy

- ⇨ Vote pour M. Laurent Tronnet : 5 voix (38.46 %)
- ⇨ Vote pour M. Emmanuel Demonchy : 8 voix (61,54%)
- ⇨ Abstention 0

M. Emmanuel Demonchy est élue 4ème adjoint à la majorité

M. Valery Beauvillain prend la parole et donne son sentiment suite à l'élection des adjoints : selon son propre avis, la convention n'est pas respectée suite à un changement de dernière minute depuis la dernière réunion de groupe.
M le Maire affirme également un changement suite à la dernière réunion de groupe et propose d'en discuter après le conseil municipal.

5. Agrandissement de la crèche :

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée l'autorisation, après instruction du dossier par la commission enfance et jeunesse emmenée par Mme Ludivine Fabre, à signer les différents documents qui seraient nécessaires pour effectuer les demandes de subventions.

- ⇨ Votes contre : 0
- ⇨ Abstention 0
- ⇨ Votes pour : 13

Cette délibération est adoptée.

6. Modalités de négociation du prêt in fine souscrit pour la Rue du Canet

A ce jour, suite à la demande d'une nouvelle simulation par M. Laurent Tronnet, la banque n'a pas encore apporté de réponse.
M le Maire demande à l'assemblée de se prononcer pour lui donner l'autorisation de signer les documents du prêt.
Mme Géraldine Thomas propose que cette autorisation ne soit valable uniquement que si le taux du prêt est inférieur à 2%.

M le Maire accepte cette condition

- ⇨ Votes contre : 0
- ⇨ Abstention 0
- ⇨ Votes pour : 13

Cette délibération est adoptée.

7. Modification de la garantie d'emprunt pour les logements sociaux de « Un toit pour Tous »

Lors de la construction des logements sociaux de la Rue du Vidourle, la commune de Saint-Sériès a garantie l'emprunt au bailleur « Un toit pour tous »
Au 1er août 2020, le capital restant dû s'élève à 467 809,46 €.

« Un toit pour tous » a renégocié le prêt et demande à la commune de garantir l'emprunt renégocié.
M. Camille Nourrit demande si cette garantie affaiblirait les possibilités d'emprunt de la commune en cas de demande de financement
M le Maire répond qu' « Un toit pour tous » étant un bailleur social, le risque est mineur.

- ⇨ Votes contre : 0
- ⇨ Abstention 0
- ⇨ Votes pour : 13

Cette délibération est adoptée.

8. <u>Groupement d'achat fournitures administratives</u>

La Communauté des Communes du Pays de Lunel (CCPL) a mis en place un groupement d'achat pour les fournitures de bureau, papiers et consommable informatique.
M le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la participation de la commune à ce groupement d'achat.
Mme Ludivine Fabre signale qu'il arrive que les tarifs soient plus élevés via les groupements d'achat qu'en direct.
M le Maire répond que nous ne sommes pas obligés de passer par le groupement d'achat si nous trouvons moins cher ailleurs.
M. Camille Nourrit demande s'il y a eu une CAO pour le choix des prestataires.
M le Maire n'a pas l'information et signale qu'il faudra désigner un membre de la CAO de Saint-Sériès comme titulaire à la CAO de la CCPL

- ⇨ Votes contre : 2
- ⇨ Abstention 3
- ⇨ Votes pour : 8

Cette délibération est adoptée.

9. <u>Groupement d'achat fourrière automobile</u>

M le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la participation de la commune à ce groupement d'achat.

- ⇨ Votes contre : 0
- ⇨ Abstention 0
- ⇨ Votes pour : 13

Cette délibération est adoptée.

10. <u>Questions diverses</u>

A. Externalisation des payes
Comme évoqué à plusieurs reprises, et après avoir consulté le Centre de Gestion, M le Maire souhaite sous-traiter les payes à la société qui fournit le logiciel de gestion de la

mairie à savoir JVS-Mairistem, cette solution étant moins onéreuse que la solution actuelle.
M le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de signer un contrat avec JVS-Mairistem.

- ⇨ Votes contre : 0
- ⇨ Abstention 0
- ⇨ Votes pour : 13

B. Dons d'arbres du département
Le Département de l'Hérault met à disposition des arbres aux communes en faisant la demande. La commune de Saint-Sériès ayant fait cette demande, une dotation de 40 arbres (10 arbres de Judée, 10 érables champêtres, 10 micocouliers, 5 tamaris d'été et 5 savonniers) sera réceptionnée le 21 octobre.
Ces arbres seront plantés entre autres dans la cour de l'école, à proximité du terrain de Tennis, sur le parking devant le cimetière et Impasse des Ypréaux.

M. le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'acquisition de ces 40 arbres.

- ⇨ Votes contre : 0
- ⇨ Abstention 0
- ⇨ Votes pour : 13

C. Suppléance au Conseil Communautaire

M. le Maire demande à l'assemblée de se prononcer pour que la suppléance au Conseil Communautaire de la CCPL soit assurée par le 1er adjoint de la commune.

- ⇨ Votes contre : 0
- ⇨ Abstention 0
- ⇨ Votes pour : 13

Fin de séance : 19h55